



Le club climat citoyens 75 habitants s'engagent aux côtés de l'agglomération pour le climat

Dossier de presse

Version du 22/03/2022

GRAND CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex - 04 79 96 87 35



grandchambery.fr



[grandChambery](https://www.facebook.com/grandChambery)



[grandChambery](https://twitter.com/grandChambery)



[grandchamberyofficiel](https://www.instagram.com/grandchamberyofficiel)



[grandchambery](https://www.youtube.com/grandchambery)

Le club climat citoyens

1. Le club climat citoyens : qu'est-ce que c'est ?

Grand Chambéry a élaboré et approuvé en 2019 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), projet de développement durable du territoire. Stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat, air, énergie autour de plusieurs axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables. Il s'applique à l'échelle du territoire de Grand Chambéry.

Dans le cadre de l'axe 6 « participation citoyenne » du PCAET, Grand Chambéry souhaite mettre en place un club climat citoyens. Celui-ci a pour objectif de réunir des citoyens autour de 3 thématiques : mobilités agiles et durables, énergie pour demain et renaturation, pour participer à la mise en œuvre de 13 actions concrètes et locales pour le climat.

Il s'agira par exemple de partager les véhicules au sein d'une copropriété, d'accroître le covoiturage, d'accompagner les centrales citoyennes pour favoriser la pose de panneaux photovoltaïques, ou encore d'encourager les jardins partagés.

Par son action, le club climat est ambassadeur de l'implication citoyenne en faveur du climat, de l'air et de l'énergie. Il favorise la prise de conscience et la capacité d'agir autour des enjeux environnementaux.

2. Pour qui ?

Le club est ouvert à toute personne de plus de 16 ans, résidant sur une des 38 communes de l'Agglomération de Grand Chambéry, quel que soit son engagement actuel pour le climat, et quel que soit son niveau de connaissance. Les membres sont volontaires et bénévoles.

Le club climat citoyens fonctionne en 3 groupes de 25 personnes maximum, chaque groupe travaillant sur des actions en lien avec l'un des 3 thèmes du club : l'énergie pour demain, la mobilité, renaturer l'espace.

Le club climat citoyens vise à représenter au mieux les critères de mixité territoriale, sociale, générationnelle et parité.

3. Comment ?

Pour s'inscrire, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire en ligne d'ici le 15 mai sur www.grandchambery.fr/clubclimatcitoyen

Les personnes qui s'engagent dans le club climat citoyens adhèrent au règlement du club.

Grand Chambéry a voté un budget de 15 000 € par an pour les actions qui seront mises en place par le club climat citoyens, soit 5 000 € par groupe thématique.

Grand Chambéry accompagne le club dans son travail : organisation des rencontres du club, animation des réunions, mise en relation avec des acteurs locaux, partage de solutions à portée de main des habitants, relai de communication et appui des démarches du club etc...

Le club est libre de fonctionner à sa façon dans le cadre général défini par un règlement.

Pour lancer chaque groupe thématique, une première sortie d'une matinée accompagnée par l'association Mountain Riders sera organisée pour donner le temps aux membres du club de faire connaissance, de partager leurs envies à travers le club, de découvrir le territoire et ses acteurs, ainsi que ses forces pour la transition écologique.

Dans la semaine qui suivra cette matinée, une première réunion du groupe sera programmée en soirée.

4. Pour quoi faire ?

Ces trois groupes de 25 habitants de l'agglomération de Grand Chambéry vont mettre en place ensemble et progressivement 13 actions concrètes et locales pour le climat.

Ces actions ont été proposées par des habitants et partenaires (associations, services...) lors de l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET) en 2019.

Thème	Actions
Des mobilités agiles et durables	Partager les véhicules au sein d'une copropriété
	Sensibiliser aux changements de comportement et aux déplacements actifs et partagés
	Lors des pics de pollution organiser entre riverains un co-voiturage ou un transport collectif à pied des élèves, et ce dans les quartiers, hameaux, résidences, immeubles
	Sensibiliser et accompagner le covoiturage spontané
L'énergie pour demain	Chantiers participatifs : isolation et amélioration thermique de plusieurs habitations entre voisins, avec aides financières et techniques de la collectivité
	Communiquer autour de ses propres travaux pour motiver des personnes au passage à l'acte en matière de rénovation : créer un système de facilitation d'accès aux services d'échange de savoir-faire
	Développer l'action des centrales citoyennes pour favoriser la pose de panneaux photovoltaïques
	Décliner le « défi à énergie positive » dans les établissements scolaires
	Valoriser l'autoconsommation à l'échelle de bâtiments ou de quartiers (école, lotissement, immeuble)
Renaturer	Inciter les habitants et les copropriétés à planter des arbres, à créer des jardins et favoriser la biodiversité utile sur leur terrain
	Favoriser les jardins partagés, les potagers en accès libre et la permaculture
	Collecte organisée des eaux de pluie pour récupération dans les villages (réservoirs d'eau collectifs)

Les membres du club seront aussi libres de proposer des ajustements par rapport à ces actions, de les prioriser, d'en développer quelques-unes pour commencer.

La 13^{ème} action sera les trophées du club climat citoyen. Il s'agit d'un événement qui aurait lieu chaque année pour primer les trois meilleurs efforts éco-citoyens, écoresponsables, ou toute autre action ayant une importance pour le mieux vivre- ensemble, les énergies renouvelables, la protection de la planète, etc.

5. Les fresques du climat

Pour accompagner les habitants durant la campagne de recrutement du club climat citoyens, Grand Chambéry s'associe avec l'association nationale « la fresque du climat ».

Cet atelier de 3h30 entre habitants, animé par un responsable de l'association missionné par Grand Chambéry, permet de comprendre ensemble les causes et les effets du changement climatique, d'identifier ses propres marges d'action et de découvrir les solutions pour agir sans tarder.

Cela peut-être une première étape avant de s'engager dans le club climat de Grand Chambéry (mais ce n'est pas obligatoire!).

Pendant 3h30, l'atelier rassemble les participants par groupes de 5 à 8 personnes autour d'une table en faisant appel à la créativité et à l'intelligence collective du groupe.

Déroulé et contenu d'une fresque du climat :

- Echange entre participants autour d'un jeu de cartes pour découvrir ensemble les causes et conséquences du dérèglement climatique en co-construisant une fresque du climat
- Réalisation de son bilan carbone simplifié pour se situer
- (Re)découvrir les solutions proposées par Grand Chambéry et les acteurs du territoire pour agir

Ces ateliers sont réservés préférentiellement aux habitants de Grand Chambéry et sont limités à 21 personnes.

Les dates des fresques du climat

- Samedi 26 mars à 17 h à la mairie de Lescheraines, 1025, route des Croës
- Samedi 9 avril à 9 h, médiathèque, 5, rue de l'Epine à Cognin
- Mercredi 13 avril à 18 h, salle des fêtes, 90, rue de Combes à Thoiry
- Jeudi 14 avril à 19 h au 079, 79, place de la gare à Chambéry
- Mardi 10 mai à 18 h à la salle municipale Saint Etienne place de l'Eglise à La Ravoire
- Mercredi 11 mai à 18 h à La Dynamo, 24, avenue Daniel Rops à Chambéry
- Samedi 14 mai à 9 h à la brasserie l'effet bœuf à Chamnord, 1097, avenue des Landiers à Chambéry

L'inscription préalable est recommandée sur www.grandchambery.fr/clubclimatcitoyen, car le nombre de participants est limité.

6. La soirée de présentation du club climat citoyens

Une soirée conviviale est prévue pour expliquer comment fonctionnera le club climat citoyens, partager avec d'autres habitants curieux de découvrir le club, mais aussi rencontrer des acteurs et témoins qui font déjà la transition écologique du territoire.

Cette soirée de présentation est ouverte aux habitants de plus de 16 ans.

Le mardi 3 mai à 19 h, halle Decroux, 49, rue Jean-Jacques Rousseau à La Motte Servolex.

Inscription préalable sur www.grandchambery.fr/clubclimatcitoyen

L'Agglomération de Grand Chambéry engagée pour le climat avec le plan climat air énergie territorial

1. Les enjeux du plan climat air énergie territorial pour Grand Chambéry

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) 2020 – 2025 est la feuille de route transition écologique du territoire. Stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble des enjeux climat, air, énergie autour de plusieurs axes : la réduction des gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

A leur échelle, les intercommunalités sont tenues de décliner les objectifs européens et nationaux à travers l'élaboration et l'animation d'un plan climat air énergie territorial.

Complémentaire du plan local d'urbanisme habitat et déplacements, le plan climat air énergie territorial répond à une obligation réglementaire de la loi de transition énergétique et traduit les ambitions affichées dans le projet d'agglomération. Il a débuté par un diagnostic afin de définir les bons objectifs et s'inscrit dans une logique de dynamique territoriale. Tous les ans, les actions sont évaluées selon différents critères : l'avancement de la mise en œuvre de l'action, l'engagement des dépenses, la transversalité de l'action, la mobilisation et la coopération des acteurs et enfin l'évolution

de l'indicateur clé. Chaque action est également analysée selon l'efficacité, la priorité et l'implication de Grand Chambéry.

A Grand Chambéry, ce plan a été adopté en décembre 2019 pour la période 2020/2025. Il constitue la solution locale aux défis du changement climatique avec **un objectif ambitieux de réduire de 17% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et de 29% d'ici 2030.**

Le Plan Climat de Grand Chambéry comprend 82 actions, portées par une quarantaine d'acteurs. Ces 82 actions sont structurées à travers 5 axes.

La mise en œuvre du plan climat pour sa durée de 6 ans représente un budget d'environ 138M€, dont 30% financé par Grand Chambéry dans le cadre de l'exercice de ses compétences propres : mobilité, déchets, habitat...

2. Les 6 axes du Plan climat air énergie territorial en actions

Axe 1 : « Vers des mobilités agiles et durable »

Le premier axe du Plan climat concerne la mobilité agile et durable. Les 19 actions de cet axe visent à diminuer les consommations de carburants en changeant les habitudes de déplacements, et à favoriser la conversion des flottes de véhicules vers des véhicules à faibles émissions. L'enjeu est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, dont 43% des émissions du territoire sont attribuables au secteur des transports. En 2020, 5 783 vélos (classique et VAE) ont été loués à la vélostation et 7 346 trajets ont été effectués en vélobulle. Le 28 décembre 2021, le compteur de passages de vélos installé sur la piste cyclable du Verney dépassait les 600 000, soit le nombre maximal qu'il pouvait afficher en un an. Un record depuis la mise en place des compteurs !

Axe 2 : « Piloter un bâti performant, sain et agréable »

Le second axe du Plan climat vise à piloter un bâti performant, sain et agréable. Les objectifs des 18 actions qui le composent sont de massifier la rénovation énergétique pour diminuer les consommations d'énergie, et de permettre aux occupants des logements de maîtriser leurs consommations énergétiques et de réduire les émissions de leurs logements. Cet axe représente le plus gros poste du budget du plan climat (72%), il porte de très forts enjeux de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de particules. En 2019 et 2020, Grand Chambéry a accompagné la rénovation énergétique de 776 logements privés et sociaux. En 2020, 122 appareils de chauffage au bois non performants ont été remplacés.

Axe 3 : « La végétation au service de l'adaptation au changement climatique »

Le 3ème axe place la végétation au service de l'adaptation au changement climatique. Il affiche pour objectif de reconnaître le rôle des écosystèmes dans la capacité du territoire à s'adapter au changement climatique. Cela passe par la réintroduction de la nature en ville et la préservation des surfaces agricoles exploitées et des espaces naturels.

Axe 4 : « Valoriser les richesses du territoire »

L'axe 4 « Valoriser les richesses du territoire » vise à renforcer les circuits courts pour consommer localement la production agricole, à intégrer la ressource forestière dans les filières de construction et de bois-énergie et à recycler les déchets produits dans des processus de fabrication d'énergie. Les végétaux sont utilisés via le broyage, les biodéchets sont valorisés en compost. C'est l'un des axes d'engagement du projet d'agglomération 2.0 (2021 – 2026).

A eux deux, ces axes 3 et 4 ne représentent que 9% du budget du plan climat, mais les 29 actions qui les composent sont capitales car elles permettent au territoire de s'adapter au changement climatique. Il s'agit de réintroduire la nature en ville, de préserver les espaces agricoles et naturels, d'utiliser le bois local pour la construction et le chauffage, de renforcer les circuits courts, de valoriser les déchets comme ressources organiques ou matières pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le potentiel de séquestration du carbone.

Axe 5 : « Doubler la production d'énergies renouvelables »

Le cinquième axe a pour objectif de doubler la production d'énergies renouvelables : en 2015, 10% de l'énergie consommée par le territoire était produite localement sous forme renouvelable, avec pour principales sources le bois énergie (réseau de chaleur urbain) et la valorisation énergétique de l'incinération des déchets ménagers.

L'objectif d'ici 2025 est de doubler cette production, en la portant à 693 GWh, en développant davantage le solaire, le bois-énergie, la géothermie, la méthanisation, la récupération de chaleur fatale. Tout le monde est concerné pour développer ce potentiel : les industriels, les collectivités, les entreprises, les particuliers.

Axe 6 : participation citoyenne, avec le Club climat citoyens

Grand Chambéry a souhaité que les partenaires de l'agglomération et les habitants du territoire prennent part à l'élaboration du PCAET à l'occasion d'une concertation du public et des acteurs du territoire. Les propositions récoltées lors de ces différentes étapes ont permis de construire l'axe 6 du PCAET : participation citoyenne. Cet axe s'incarne à travers le club climat citoyens.

3. Carte d'identité du plan climat air énergie territorial de Grand Chambéry

Le plan climat air énergie de Grand Chambéry

82 actions

6 axes

Une quarantaine d'acteurs

138 millions d'euros

Année d'adoption : 2019

Calendrier :

6 ans (2020/ 2025) avec une évaluation à mi-parcours en 2023 et en 2025

18 décembre 2019 : approbation du plan climat air énergie territorial

Contenu :

3 diagnostics AIR/ENERGIE/CLIMAT

1 stratégie territoriale

1 plan d'action en 6 axes : mobilité, bâti, adaptation au changement climatique, richesses du territoire, énergies renouvelables, actions citoyennes et décliné en 82 actions prioritaires et 13 propositions d'initiatives citoyennes

1 évaluation environnementale

1 résumé et une synthèse

Ambitions à l'horizon 2025

Baisser de 16% les consommations énergétiques

Baisser de 30% les oxydes d'azote

Doubler les énergies renouvelables

Baisser de 17% les gaz à effet de serre

Compenser 24% des gaz à effet de serre en séquestrant le carbone

Plus d'infos : www.grandchambery.fr/plan-climat